

Division 1^{er} degré
Gestion collective
Affaire suivie par :
Malika CAPEDEROQUE
Marion GUERIN
Tél : 05 59 82 22 56
Mél : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

Pau, le 23 février 2022

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'écoles publiques
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissements spécialisés
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges
(siège de SEGPA, d'ULIS, de classe relais, d'accueil
des élèves du voyage, référents scolaires)

Madame l'adjointe au directeur académique des
services de l'éducation nationale pour le 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale

Pour communication immédiate à l'ensemble des
personnels enseignants 1^{er} degré public

Objet: situation médicale ou sociale particulière

Les personnels qui souhaitent porter à la connaissance de l'administration une situation médicale ou sociale pouvant avoir un impact sur leur activité professionnelle à la rentrée 2022 sont invités à se rapprocher des médecins de prévention ou de l'assistante sociale de leur secteur.

Pour prendre rendez-vous, il convient de formuler la demande par courriel auprès du médecin de prévention de la direction des services départementaux de l'éducation nationale : Claire.Patard@ac-bordeaux.fr

Assistants sociales des personnels de secteur :

- Secteur Pau/Béarn : Madame DEVILLE au 05.59.82.22.17
- Secteur basque : Madame DUDOUET au 05.59.59.44.50
- Secteur Oloron/Orthez : Madame CASAU au 05.59.36.36.15

J'attire votre attention sur le fait que la constitution d'un dossier ne préjuge en rien de l'obtention d'un quelconque avantage.

François-Xavier PESTEL

